

Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune, diagnostic d'éclairage public, ...

Contexte et objectifs des actions

Cette action s'inscrit dans le cadre de la restauration du bâti aux abords du château de Taillebourg ainsi que dans la mise en œuvre des préconisations relatives à l'aménagement pour la faune proposées par la LPO dans le cadre de la création du refuge LPO-collectivité sur la commune (cf. action 3).

Partenaires



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHARENTE-MARITIME

LPO 17 et le Service d'Insertion par l'Environnement basé à Bignay (Communauté de communes Vals de Saintonge) pour de petits travaux comme la reconstruction d'un mur intégrant des caches pour la faune.

Mise en œuvre des actions

Pour améliorer la capacité d'accueil du site pour la faune, la LPO a fait des préconisations.

Les voici avec en parallèle, une information sur le niveau de réalisation en date de mars 2017 :

- création de tas de bois -> réalisé en juillet 2016
- création et installation d'hôtels à insectes -> réalisé en mai et juin 2016
- gîtes à Chauve-souris -> réalisé en juillet 2016 : Construction d'un mur intégrant des cavités pour les chauves-souris
- Construction et installation de nichoirs pour les oiseaux cavernicoles sur les bâtiments et sur les arbres afin de renforcer les populations en place et d'accueillir de nouvelles espèces sur le site -> réalisé en mars 2016 (choix du type de nichoirs et de leurs emplacements réalisé en collaboration avec la LPO)
- création de tas de pierres sèches -> à venir
- suivi de l'occupation de ces nichoirs afin d'en mesurer l'efficacité -> à venir



Actions de communication

Articles sur le site internet de la commune :

- [« Le parc du château, lieu de protection des oiseaux »](#)
- [Extrait du rapport de stage](#)

Perspectives

La commune va poursuivre la mise en place de ces actions.